

L'ECHO de L'EGOUT

périodique d'information commun à
la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques
la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains
la Commission Bruxelloise d'Etude et de Protection des Sites Souterrains

DOSSIER : TOUT SUR LES GROTTES.

Ramioul ou comment reconstruire une grotte.

Castert: le Prix des chauves-souris

Hotton, Adseux et les autres...

Han sur Lesse:

Echos de la journée nationale de protection.



Nouveau réseau de Ramioul : à concasser?

D'une doline à l'autre : LE VALLON DES CHANTOIRS.

Ce site exceptionnel de renommée internationale fait au moins l'unanimité sur un point : celui de la nécessité de classer un certain nombre de ses zones. Oui, mais lesquelles? C'est là que les avis divergent! Un dossier de classement a été proposé et la Commission Royale des Monuments et Sites doit encore rendre ses conclusions à ce sujet. D'autre part, l'Institut National des Industries Extractives (INIE) et le Groupe de Relance Economique d'Ourthe Amblève (GREOA) ont réalisé une étude des propositions du Ministère de la Culture Française à la demande des communes d'Aywaille et de Sprimont. Résultat : le classement, oui, mais pas des mêmes zones!

Alors, qui a raison? Que faut-il classer? Espérons que les pouvoirs publics trouveront la voie de la sagesse dans ce problème (de) complexe (hydrogéologique).

LE VALLON DE ROUA:

Etre beau ne suffit pas.

Vous souvenez-vous de ce joli vallon karstifié dans lequel ont logé plusieurs de nos ancêtres préhistoriques? Si non, dépêchez-vous d'aller le visiter car bientôt, c'est un grandiose site carrier que vous pourrez voir à sa place!

La CNPSS a eu l'intention de réclamer le classement de ce joli site. Mais être beau ne suffit hélas pas pour être digne de la protection de la société et le projet ne pourrait aboutir.

Les archéologues se précipitent donc pour fouiller les derniers sites avant que la "Destruction" n'entame son oeuvre.

HOTTON : le Dallas des carriers, nouvel épisode...

Les propriétaires des terrains situés dans l'extension classée puis déclassée ont reçu les avis d'expropriation.

Arriveront-ils par voie légale à contrecarrer les intentions des riches et des puissants?

Dans le même temps, la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques effectue des vérifications sur les dégâts possibles causés à la grotte lors des tirs. Il semblerait que plusieurs blocs se soient décollés et écrasés dans la partie la plus éloignée de la carrière...



Grottes de Hotton: coulée stalagmitique fissurée très probablement suite aux tirs de mine de l'exploitation carrière.

Des vérifications doivent encore être faites dans les autres zones avant d'intervenir auprès des autorités compétentes.

Cette histoire se terminera-t-elle bien? Vous saurez (peut-être) tout au prochain épisode dans "L'Echo de l'Egout".



Un spéléologue constate la chute de blocs, récemment tombés comme en témoignent les éclats sur les rochers.

TROU D'HAQUIN : on se plaint..

L'accès au Trou d'Haquin a déjà failli être supprimé et c'est au prix de maints efforts et de garanties diverses comme celle de ne plus se rendre jusqu'à l'entrée en voiture que chacun peut encore y faire une randonnée spéléologique. Or, le 12 janvier dernier, un importun n'a rien trouvé de mieux que de tenter l'aventure à travers champs. Tenter, je le dis bien, puisqu'il a fini par s'embourber à mi-parcours. Circonstance accablante, suite à des remarques, cette personne a affirmé connaître le problème et être au courant des conditions d'accès à la cavité!

Alors quoi, ce spéléologue chevronné est-il effrayé à l'idée de faire quelques pas en surface, à l'horizontale?

A quand l'auto-spéléologie ou le rallye du "fond des Trous"?

Nous sommes tHaquins, monsieur "Peugeot Verte", mais, sans rire, êtes-vous conscient du tort que vous faites aux propriétaires des terrains et par ce biais aux spéléologues... pour quelques enjambées de moins?

**Suite de l'Etat des Lieux
page -11-**

Ramioul: "Comme s'il était possible de reconstruire une grotte!"

Une nouvelle fois, l'holocauste de la grotte de Ramioul est demandé pour satisfaire l'appétit de quelques fours à chaux, de quelques concasseurs et, surtout, de quelques patrons carriers. Récemment, Ramioul a été placé en zone d'extraction et pourtant, depuis 75 ans, le monde scientifique se penche sur la grotte de Ramioul. Quelque 80 études ont été publiées sur cette seule grotte depuis 1911 et chacune d'elles démontre l'intérêt que suscite cette caverne exceptionnelle, dont la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques vient de demander le classement intégral.



Draperies et fistuleuses de la grotte de Ramioul.

Il faut savoir qu'en 1938, les réseaux connus de la grotte de Ramioul ont été classés mais ils ne constituent qu'une partie de l'ensemble hydrogéologique.

Les recherches effectuées depuis 1955 ont permis en effet d'accéder, au départ de la galerie touristique, à un vaste réseau de galeries parcourues par deux ruisseaux souterrains.

Equilibre écologique...

Des études ont mis en évidence que ces nouvelles galeries actives conditionnent l'équilibre écologique de la partie classée et sont donc vitales à sa conservation dans un état originel. De plus, ces quelque huit cents mètres de galeries offrent, à profusion, de merveilleuses cristallisations, qui en font une des plus belles grottes de Belgique. Une des plus intéressantes aussi. En effet, les concrétions, stalactites et stalagmites,

analysées par les chercheurs de l'Université de Liège présentent des caractéristiques tout à fait inédites par leur teneur en fer, manganèse, potassium, aluminium...

Trace des millénaires écoulés...

De même, les dépôts de sédiments, intacts depuis des millénaires, justifient quant à eux les études entreprises par les chercheurs de la Faculté Polytechnique de Mons et de l'Université de Louvain-la-Neuve, dans la mesure où leur aboutissement permettra, grâce à l'emploi des techniques les plus modernes, de nous éclairer sur l'histoire des millénaires écoulés et pourrait sans doute être à l'origine de découvertes importantes.

Vive la vie...

En outre, la grotte de Ramioul est aussi un hommage à la vie : 120 espèces animales rares, le plus souvent en voie de disparition, y

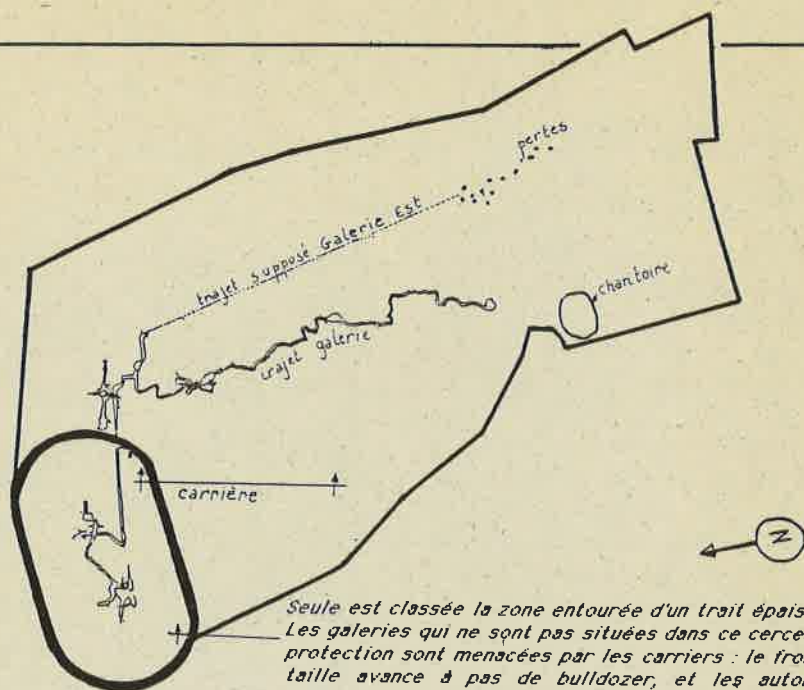
trouvent des conditions optimales de survie. Ceci a d'ailleurs incité la Société des "Chercheurs de la Wallonie" à fonder, dès 1961, le Laboratoire de Biologie Souterraine de Ramioul, afin de promouvoir l'étude et la protection de ces espèces. Ramioul est d'ailleurs le seul endroit au monde où subsiste une espèce particulière d'insecte et le seul endroit de Belgique où existent trois autres espèces : un insecte, une araignée et une planaire. Enfin, quatre autres espèces troglobies, jadis assez fréquentes dans les grottes belges, sont de plus en plus décimées par les destructions et pollutions et ne se rencontrent plus guère en abondance que dans les élevages du laboratoire de la grotte.

Enfin, dans le domaine de la botanique, ce sont les chercheurs de l'Université de Toronto (Canada) qui, effectuant ce "petit déplacement"(1), viennent y étudier des formes particulières de champignons.

Des Prix.

Il convient de rappeler que le projet de sauvegarde de l'intégrité de la grotte de Ramioul a été deux fois primé en 1984 par la "Conservation Foundation" de Grande-Bretagne, qui a considéré que c'était de loin la meilleure initiative privée en Belgique en matière de protection de l'environnement. Cette consécration confirme, si besoin en était, la qualité du site à classer.

Cela s'explique aisément. Voici peu, 997 grottes ont été répertoriées en Belgique. Actuellement, 25 seulement sont encore en bon état de conservation, mais uniquement trois d'entre elles peuvent encore être considérées comme physiquement et écologiquement intactes, parmi lesquelles la grotte de Ramioul.



Seule est classée la zone entourée d'un trait épais (■). Les galeries qui ne sont pas situées dans ce cerceau de protection sont menacées par les carrières : le front de taille avance à pas de bulldozer, et les autorités, complices du massacre, viennent de placer ces terrains (■) en zone d'extraction. La CNPSS revendique avec véhémence le classement de ce site remarquable.

Parmi les trois et pourtant...

La situation est donc à la fois alarmante et effarante : trois grottes intactes sur 997 ! Et les autorités envisagent sereinement la destruction de l'une d'entre elles, puisque la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire a placé Ramioul en zone d'extraction à restaurer après exploitation, comme s'il était possible de reconstruire une grotte !

La grotte de Ramioul serait donc vouée à la destruction intégrale.

Le plus surprenant est peut-être que cette décision ait été prise sans même attendre le rapport d'expertise demandé par l'Administration communale de Flémalle, consciente de la gravité du problème, à l'Université de Liège. Il est vrai que la société exploitante a déjà utilisé l'arme classique du chantage à la régression en posant un ultimatum : si elle n'est pas autorisée à détruire la grotte début 1986, elle fermera immédiatement son siège à Flémalle.

Devant un tel gâchis, la CNPSS veut

mettre tout en oeuvre pour que l'une des dernières grottes intactes de Belgique soit intégralement protégée. Il est plus que temps pour la Belgique de reconnaître la valeur de ce site dont l'intérêt est reconnu par le monde scientifique international.

Pour une poignée de millions et pour l'intérêt purement privé d'une entreprise, la Wallonie peut-elle sacrifier un patrimoine scientifique et esthétique irremplaçable d'origine millénaire, héritage des générations futures ?

J.M. HUBART

STARPOLE

SPELEO & ALPINE EQUIPMENT

escalade
spéléo
ski de fond
montagne
camping
trekking

82, AV. DES SAISONS 1050 BRUXELLES 02/640.65.74

14, RUE LIBOTTE

4000 LIEGE

041/41.58.68



LA GROTTTE DE RAMIOUL : AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.

Dès 1938, les réseaux connus de la grotte de Ramioul à Flémalle furent classés mais ils ne constituent, en fait, qu'une partie de l'ensemble hydrogéologique.

En effet, les recherches effectuées depuis 1955 ont permis d'accéder à un vaste réseau de galeries nouvelles parcourues par deux ruisseaux. Ces galeries sont incomparables du point de vue minéralogique et biologique (120 espèces animales rares ont été recensées à ce jour). De nombreux chercheurs belges et étrangers s'intéressent à cette cavité et un Laboratoire de Biologie Souterraine y est établi depuis 1961. Malheureusement, la grotte de Ramioul est menacée par l'exploitation des carrières.

Une demande d'extension du classement, englobant les cavités découvertes en 1955, fut demandée il y a plus de vingt ans. Mais les autorités semblent s'orienter vers une autre solution. La Commission Régionale d'Aménagement du Territoire a récemment placé Ramioul en zone d'extraction... à restaurer après exploitation! Mais les grottes, cathédrales de la nature d'origine millénaire, peuvent-elles se reconstruire? Zone restaurée ou non, les concrétions seront réduites en gravier et les animaux redeviendront poussière.

On éviterait ces destructions irréversibles en exploitant un massif calcaire qui ne contient pas de grotte.

Il n'est pas trop tard pour sauver Ramioul, mais il est temps.

Si vous ne défendez pas les grottes, témoins millénaires de votre passé, personne ne le fera... Nous sommes tous responsables de notre environnement.

Voici le texte d'une pétition à signer, à faire signer par votre entourage, vos collègues. Une feuille recueille une vingtaine de signatures. Redemandez des feuilles ou photocopiez-les. Nous pouvons obtenir des milliers de signatures si chacun fait un effort. Commencez dès maintenant.

Cette pétition est à renvoyer le plus rapidement possible à la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques 19 rue des Erables à 1040 Bruxelles (tél. 02/648 01 89).



PETITION.

Les soussignés

- demandent avec insistance aux autorités responsables de classer la grotte de Ramioul à Flémalle et d'empêcher qu'elle ne soit détruite ou détériorée par des exploitations carrières
- attirent l'attention sur sa grande valeur esthétique, son intérêt touristique et scientifique (minéralogie, hydrologie, biologie). Ramioul est une des rares grottes de Wallonie qui peut encore être considérée comme physiquement et écologiquement intacte
- insistent sur la nécessité de classer tout l'ensemble hydrogéologique car les différents réseaux sont indissociables. Si une partie de la grotte est perturbée, la température, le taux d'humidité, les apports de nourriture varieront et l'équilibre écologique de l'ensemble sera menacé
- rappellent que d'autres massifs calcaires ne contenant pas de grottes d'un tel intérêt pourraient être exploités par les carriers.

PETITION POUR L'EXTENSION DU CLASSEMENT
DE LA GROTTE DE RAMIOUL AUX NOUVELLES GALERIES.



NOM et PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

Cette pétition est à renvoyer à la COMMISSION NATIONALE DE PROTECTION
DES SITES SPELEOLOGIQUES 19 rue des Erables 1040 Bruxelles, où d'autres
exemplaires de ce texte peuvent être demandés.

René Gilson, membre fondateur de la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains (association affiliée à la CNPSS), vient de se voir décerner le Prix "Nature et Patrimoine" largement mérité.

The Conservation Foundation Award of United Kingdom patronné par la Ford Motor Company lui a attribué le Prix "Nature et Patrimoine 1985" dans la catégorie "zone rurale" pour ses interventions en faveur de la protection du site de CASTERT.

L'article repris ci-dessous et issu du quotidien "Le Courrier" relate l'intérêt géologique, esthétique mais aussi biologique de ce site qui constitue une des plus importantes réserves de chiroptères. Pourtant, ce site est menacé par l'exploitation future des cimenteries locales et son classement est ardemment revendiqué. La CNPSS a apporté son appui en faveur de ce classement..

Au cœur de la Montagne Saint-Pierre (Visé)

Le plus important gîte d'hibernation des chauves-souris menacé de destruction ?

M. René Gilson, de Sclessin, est un homme heureux. Le 27 novembre dernier, il a reçu le prix du Patrimoine naturel et culturel du jury belge de la Conservation Foundation pour son projet de protection du site de Castert. Mais c'est aussi un homme inquiet.

Castert, massif crayeux, portion de la célèbre Montagne Saint-Pierre, à Petit-Lenaye, près de Visé, est menacé de destruction par les cimenteries locales. Or, c'est le plus important gîte d'hibernation des chauves-souris en Belgique.

M. Gilson, conservateur des Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique, collaborateur à l'Institut des sciences naturelles et chercheur au Laboratoire de biologie souterraine de Ramouille, s'efforce d'assurer à Castert une protection définitive. Seule une partie est classée, en effet, et l'exploitation de la partie restante entraînerait la disparition de milliers de chauves-souris, un animal déjà en forte régression.

« Si la cimenterie exploite une partie même minime de la carrière inférieure de Lanaye, le microclimat du monde souterrain serait gravement perturbé et les chauves-souris pourraient désertier tout ou partie du réseau de galeries. L'intérêt biologique exceptionnel du site (on y dénombre quatorze espèces et l'on y recense plusieurs milliers de spécimens) serait compromis ».

La Commission nationale de protection des sites spéléologiques s'est aussi penchée sur la question et a consacré un dossier au sujet. Elle soutient M. Gilson dans son action de sauvegarde.

Le site de Castert se trouve en partie en Flandre et en partie en Wallonie, au sud de Maastricht. Seule la partie flamande est protégée dans son intégrité, et pourtant la partie wallonne ne manque pas d'intérêt !

Les galeries souterraines de Castert représentent le site d'hibernation pour chauves-souris le plus important du pays ; une flore exceptionnellement variée y croît grâce aux conditions écologiques favorables.

Or ce site, qui présente encore un grand intérêt géologique et paysager, est menacé par l'exploitation future de cimenteries locales. Le



Il y a 14 espèces de chauves-souris à Castert et des milliers de spécimens

seul moyen de protection efficace semble dès lors être le classement définitif du site dans son intégralité et son établissement comme réserve naturelle d'intérêt national et européen.

La caractéristique sans conteste la plus intéressante est l'existence de très vastes réseaux souterrains de galeries creusées dans la craie.



Chaque année, les chauves-souris font l'objet d'études scientifiques menées sur le terrain par des spécialistes, ardents défenseurs d'un site exceptionnel dont l'avenir est menacé.

Ces cavités se présentent sous l'aspect de couloirs de grandes dimensions (3 à 5 mètres de largeur ; 10 à 15 mètres de hauteur) s'entrecroisant en tous sens et formant d'immenses labyrinthes. Le développement total de ces trois réseaux atteint plusieurs dizaines de kilomètres de galeries.

HISTORIQUE

Le nom de Castert (dérivé du latin Castrum) proviendrait de l'existence d'une position fortifiée ou d'un campement romain. Selon le chanoine J. Coenen, sous les Mérovingiens (VII^e s.), la sépulture de saint Lambert a été décrite à Sint-Pieter, au lieu-dit « Castra ».

A l'époque carolingienne, Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve ont dû y signer, en 870, le traité dit « de Meersen ».

On y retrouve le nom de Castrum au XII^e s., comme lieu de refuge pour pèlerins et voyageurs. L'évêque de Liège, Alberon I, avait donné par une charte deux bonniers de terre pour y construire une chapelle et un couvent en l'honneur de sainte Marie-Madeleine (1126).

En 1236, l'évêque Jean d'Eppe rencontrera le comte de Gueldre à Castert puis ils allèrent signer une trêve à Niveles-sur-Meuse.

L'abbaye de Neumünster fut propriétaire de Castert de 1130 à 1256 ; elle le céda en fief à Bertrand de Liège, seigneur d'Eben-Emael, qui y fit bâtir un château fort où furent signés deux traités appelés « Paix de Castert » (1376 et 1395).

En 1424, le fils de Bertrand de Liège donna le domaine à l'abbaye de Saint-Jacques à Liège, qui en fit une maison de campagne pour ses moines.

A la Révolution française, Castert est déclaré domaine provincial et vendu en 1798 à un particulier de Maastricht. De 1821 à 1921, les propriétaires belges et hollandais se succèdent. Certains agrandissent et embellissent le château et en font une magnifique demeure où l'on menait une vie princière. De 1921 à 1930, elle appartient à un officier hollandais.

En 1936, le domaine passe dans sa presque totalité aux mains des cimenteries C.B.R. qui le possèdent encore à l'heure actuelle.

Vers 1970, l'aile ancienne du château s'est écroulée et peu après, la partie récente du bâtiment était affectée par un incendie d'origine mystérieuse. Très vite, le château était complètement rasé ainsi que ses dépendances, tour d'eau et chapelle, pourtant restées intactes. Ces démolitions furent effectuées avec une hâte pour le moins suspecte. Il ne reste désormais plus comme bâtiment que la ferme, seul point encore habité de Castert.

LES GALERIES

Le creusement des souterrains débuta vraisemblablement pendant la période gallo-romaine ou au cours des siècles suivants. Cette exploitation du tuffeau avait pour but l'extraction de blocs destinés à la construction. Plus tard, la poudre de tuffeau servit également à l'amendement des sols trop acides. L'extraction proprement dite se prolongea jusqu'au XIX^e siècle. Les ouvriers carriers furent alors remplacés par les champignonnistes.

Depuis le milieu du XX^e s., la culture du champignon de couche a cessé à Castert même, bien qu'elle se poursuive encore dans un certain nombre d'autres cavités de la région.

En 1965-66, des visites guidées étaient organisées sporadiquement dans les galeries par l'occupant du château. A partir de ce moment, les « grottes » sont totalement abandonnées et constituent un très important terrain d'étude et d'observation des chiroptères (chauves-souris).

Ces animaux font l'objet d'études suivies et l'on a remarqué le pouvoir attractif du lieu, lequel s'étend sur une bonne partie de la Belgique, des Pays-Bas et même de l'Allemagne fédérale.

Ceci s'explique par les caractéristiques des galeries, idéales pour l'hibernation des chiroptères : température stable, de + 8 à + 10° C, air calme, humidité relative très élevée, de l'ordre de 92 à 99 %, par la



Dans les galeries de Castert, le recensement des chauves-souris en hibernation.

présence de nombreuses possibilités de protection (fissures, voûtes élevées) ainsi que par le calme et la tranquillité qui règnent en permanence dans ces lieux souterrains par suite de la cessation de toute activité humaine, exception faite des visites des naturalistes et mineureusement aussi, de groupes de jeunes parfois très indisciplinés.

La conservation, sinon la survie, des chiroptères d'une région importante d'Europe occidentale est directement liée à la sauvegarde du site, dans son intégralité. La destruction ou même la simple amputation des réseaux de galeries par la reprise d'une quelconque exploitation par l'homme aurait des conséquences catastrophiques sur cette faune originale déjà menacée de toutes parts.

ET EN 1990 ?

La menace qui pèse sur Castert est constituée essentiellement par le projet d'exploitation industrielle du tuffeau par les grandes cimenteries locales qui considèrent le massif de Castert comme une réserve de matières premières destinées à la fabrication du ciment. Le début de l'exploitation proprement dite se situerait aux alentours des années 1990.

Après l'exploitation, on procéderait à la remise en état du site en lui donnant un aspect « naturel », à l'exemple de celui réalisé à Sint-Pieter, aux Pays-Bas, où l'on se trouve en présence de monceaux de débris grossièrement reboisés, parsemés de bancs publics, de promenades pédestres et de lieux de pique-nique, mais ayant totalement perdu son caractère original et son intérêt botanique, archéologique, paléontologique ou paysager, etc.

De plus, dans la profonde dépression de terrain consécutive à l'extraction du tuffeau, on créerait un lac artificiel dans un but récréatif. Ces projets feraient perdre au site de Castert absolument tout son caractère d'intérêt scientifique et en feraient seulement un lieu touristique d'ailleurs très peu convaincant.

Le problème de la protection de Castert est inséparable de celui de la Montagne Saint-Pierre dont il fait partie intégrante. C'est en 1938 qu'on a assisté aux premières démarches en vue d'obtenir la protection officielle du site. Mais depuis, et malgré une demande officielle de classement introduite en 1980 par la ville de Visé, on n'a abouti à rien.

Or, la protection efficace de Castert ne sera obtenue que par le classement définitif du site dans son intégralité et son établissement comme réserve naturelle d'intérêt national et européen. Sinon !...

A. S.

Le Courrier 27/12/1985

JOURNEE NATIONALE DE PROTECTION :

La 10^e journée nationale de protection des grottes et des eaux souterraines, organisée par la CNPSS, a eu lieu le 16 novembre à Han-sur-Lesse. Une telle journée vise à informer des noyaux de jeunes qui, agissant comme levain dans la pâte, vont transmettre avec enthousiasme leurs nouvelles connaissances et par leur exemple aider à modifier l'attitude du public et des autorités.

Oui, le levain agit : la journée a remporté un vif succès. 150 étudiants du secondaire et 50 adultes s'y sont pressés, ont effectivement manifesté intérêt et engouement.

La presse, la radio, la télévision ont aussi parlé des héroïnes de ce 16 novembre : les grottes et les eaux souterraines.

Puissent-elles devenir héroïnes de toujours...



Yves Quinif (au centre), chercheur à l'Université de Mons et spécialiste des terrains calcaires, explique aux participants attentifs les phénomènes karstiques de la colline de Boine et notamment la disparition de la Lesse dans le gouffre de Belvaux. La RTBF était là...

Quelques chiffres...

3 émissions radio
2 émissions TV
15 articles parus dans des quotidiens
1 article paru dans un hebdomadaire
De nombreux articles parus dans des journaux d'associations

206 participants, soit :

134 jeunes venant de 13 écoles de tous les coins de la Wallonie et de Bruxelles, une vingtaine de scouts et 51 adultes accompagnants ou indépendants.

Deux cents jeunes à Han-sur-Lesse pour la journée nationale de protection des sites spéléologiques

Organisée par l'ASBL « Commission nationale de protection des sites spéléologiques », la journée de sensibilisation des jeunes aux problèmes de la pollution des grottes et des eaux souterraines, a rassemblé, samedi, à Han-sur-Lesse, quelque deux cents élèves de l'enseignement secondaire.

Venus de tous les coins de Wallonie et de Bruxelles, les participants ont pu se rendre compte, sur le terrain, des conséquences désastreuses de la pollution et du laisser-aller : ils ont vu les amas de détritus encombrant le gouffre de Belvaux, là où la Lesse pénètre dans le massif calcaire dans lequel elle a creusé les grottes de Han.

Dans les grottes elles-mêmes, les participants se sont rendu compte de ce que deviennent les déchets de toute sorte et

les dommages qu'ils peuvent causer aux concrétions calcaires, joyaux de la nature, à la faune et à la flore cavernicole.

L'ASBL, organisatrice de la journée a expliqué aux jeunes la situation déplorable des grottes et chantoirs, en Belgique : sur les 997 grottes recensées, 937 sont saccagées, polluées, ont été détruites. En certains endroits, elles ont été dévastées par l'exploitation de carrières ou, plus souvent, par des déversements d'immondices.

Parmi les soixante qui restent, seulement vingt-trois présentent encore une valeur écologique potentielle.

L'accent a été mis aussi sur les nécessités vitales pour la Wallonie de préserver sa richesse qu'est l'eau potable, une eau particulièrement vulnérable, à

cause du sous-sol calcaire à travers lequel elle pénètre sans y être filtrée.

L'atelier « chimie des eaux souterraines », qui était proposé aux participants, a particulièrement développé cet aspect, alors que d'autres permettaient la découverte de l'archéologie (avec l'exemple du chantier permanent de fouilles des grottes de Han), l'initiation à la spéléologie, etc.

La journée s'est terminée par l'ouverture, au Musée de Rochefort, d'une exposition intitulée « Grottes en péril » et par une soirée de cinéma, à Rochefort aussi, avec la projection de films scientifiques et de vulgarisation, et d'un diaporama d'une association pour les mêmes objectifs.

P. B.



Photo VA 114465

Parmi les participants à la journée de Han-sur-Lesse, le groupe de l'Institut Notre-Dame, de Gedinne, avec le directeur, M. Dubois, rassemblé près de la sortie de la grotte.

la pâte a levé.



Le safari car des grottes de Han emmène les participants à divers ateliers

Un grand merci pour la journée du 16 novembre !
Grâce aux différents ateliers, nous avons fait
conscience de l'intérêt des régions calcaires de notre
pays. Nous avons appris à connaître de manière
scientifique cette belle région de Han-Sur-Lesse dont
on parle souvent. Nous sommes tous d'accord pour
dire que cette journée fut très enrichissante pour
nous tous, élèves comme professeurs, et nous espérons
et que vous en organiserez encore à l'avenir.
Bravo aussi pour la très bonne organisation de la
journée.

et nous espérons
re à l'avenir.
organisation de la
ne-Française
En ce qui nous concerne, ma femme
et moi, nous avons appris beaucoup en compagnie
de N. Guin et de N. Zouner. Belle organisation
tion en tous les cas. Bravo aussi pour les dor-
niers qui nous ont été fournis.



Devant les panneaux d'exposition à Rochefort, le Bourgmestre de la ville et Ministre de la Région Wallonne A.Dalem (à droite) est écouté religieusement par C.De Broyer (au centre), Président de la CNPSS et Georges Thys (à gauche), Président de la CWPSS.

La Fédération Française de Spéléologie publie et vend certains matériels visant la sensibilisation à l'action de protection en milieu souterrain (affiches, opuscule, montage audio-visuel, cartes postales).

Voici les tarifs :

Affiches :

quatre affiches couleurs de 70 X 50 cm à 180 francs :

"L'eau souterraine en péril"

"Préserveons notre patrimoine"

"Protégeons les concrétions"

"Protégeons nos cavernes".

deux affiches de mêmes dimensions à 110 francs :

"Ta caverne n'est pas une poubelle"

"Ta caverne est fragile, protège-la"

Un autocollant

"Protégeons les chauves-souris", 35 F



Cartes postales

quatre différentes à 20 F pièce.

Un montage audio-visuel

constitué de 24 diapositives, de 2 cassettes audio de 25 à 30 minutes chacune et d'un livret de synthèse, 700 f.

Les commandes sont à expédier à la CNPSS qui groupera les envois afin de réduire les frais de port. Ceux-ci sont payés par le destinataire.

CNPSS, CCP n°068-0439320-34.

Montage audio-visuel.

Ce montage réalisé en France évoque les caractéristiques générales des phénomènes karstiques valables pour la Belgique.

Avec son chaleureux accent du Midi, F. Guichard (qui était jusqu'il y a peu directeur de la Commission Nationale pour la protection des Cavernes et du Karst), décrit les paysages karstiques, le milieu souterrain, sa faune originale et ses concrétions. Il souligne la gravité des agressions subies (pollution, destruction, vandalisme...), contre lesquelles il faut trouver des remèdes.

Des enfants interrogent un archéologue à propos de la découverte et la conservation des sites et oeuvres préhistoriques. Les diapos illustrent les thèmes évoqués.

Sur la seconde cassette, Siffre, l'homme des expéditions souterraines "hors du temps", explique l'intérêt de ces expériences : études des rythmes biologiques, des mécanismes du sommeil et de la perception du temps.

Pour finir, des questions permettent aux auditeurs d'élaborer une synthèse des informations recueillies à travers les cassettes, diapos et le livret d'accompagnement.

Vous pouvez acheter ce montage auprès de la CNPSS (environ 700 F + frais de port) ou l'emprunter gratuitement si vous êtes membre (la cotisation annuelle est de 200F).

Le Spéléo Club des Montagnes Neuchâteloises (SCMN) édite une série de trois cartes postales sur le thème de la pollution des hypogées. Ces cartes peuvent être commandées au prix de 1 F (suisse) auprès de J.L. Christinat

SCMN

Nord 173

2300 La Chaux de Fonds
Suisse



PHOTOS :

La Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques est en quête de photographies noir et blanc ou couleurs et de diapositives pour illustrer des articles ou publications.

Sont recherchées des photos de grottes, concrétions, rivières souterraines, faune ou flore souterraines, objets archéologiques dans les cavités... La permanence cherche aussi des photos illustrant des agressions subies par le karst : grottes polluées, saccagées, charniers, dépôts d'immondices, carrières, concrétions cassées (avant-après).

Vous qui êtes charmés par la beauté unique du milieu souterrain et qui êtes offusqués par les menaces qui pèsent sur lui, faites partager votre admiration et votre indignation. Envoyez à la CNPSS les témoins visuels de vos découvertes, photos et diapos, elle les publiera en mentionnant bien sûr votre nom.

Conditions à discuter auprès de la CNPSS:

02/648 01 89.

COMBLAIN-AU-PONT:

Encore et toujours la pollution, les imbuables...

Le complexe hydrogéologique du ruisseau de Liseu est à nouveau menacé: les dolines sont transformées en dépotoirs (dont la Douve du G.R.S.C. et l'entrée du Trou des Photophores...).

De plus, le fermier exploitant le site tente de combler la Douve du G.R.S.C. par tous les moyens pour interdire l'accès à la galerie qui y débouche.

Pour lutter contre les fâcheux et préserver cet endroit magnifique, la CNPSS constitue un dossier afin d'obtenir le classement de ces sites.

Le plus bel égout...

ADSEUX :

"Le plus bel égout"...

Apparemment, le chœur d'Adseux revendique ce titre libéré depuis peu par le trou de l'Eglise de Mont-Godinne.

Lundi 16 décembre, deux spéléos louviérois, après accord du propriétaire, pénètrent dans ce qu'ils décriront comme un vrai cloaque. L'eau, véritable bouillon de culture, véhicule des monticules de mousse; des déchets plastiques font office de concrétions et, par endroits, des matières fécales surnagent, accrochées aux parois. Le tableau est éloquent...

Les égouts du village de Banneux et ceux des riverains sont reliés au ruisseau qui alimente le chœur d'Adseux. Plus loin, les eaux de ruissellement de l'autoroute Liège-Luxembourg viennent grossir ce ruisseau pour rejoindre la grotte touristique de Remouchamps.

En espérant provoquer dégoût et révolte face à ces pratiques inconscientes!

Du neuf avec du vieux: l'Echo de l'Egout en papier recyclé

Un des problèmes que notre société maîtrise mal aujourd'hui est l'augmentation constante de la quantité des déchets: les terrains de versage se remplissent (parfois dans les sites karstiques au risque de polluer le milieu souterrain), le coût des matières premières augmente, celui de l'enlèvement des immondices aussi! Or, 95% des déchets que nous jetons sont récupérables, et notamment... le papier! C'est pourquoi la CNPSS, soucieuse de la préservation de la nature, édite l'Echo de l'Egout en

papier recyclé.

On épargne 15 à 20 arbres en récupérant du vieux papier pour en faire du papier recyclé, ce qui équivaut à 2 tonnes de bois. Ce n'est pas le seul avantage du papier recyclé: sa fabrication demande dix fois moins d'énergie (voir schéma).

De plus, l'importation de bois, pâtes et papiers est le deuxième déficit de notre balance commerciale après le pétrole. Donc, en publiant son périodique sur papier moins blanc, la CNPSS contribue à la préservation de l'environnement, à une économie d'énergie et à la réduction du déficit de notre commerce extérieur !!!

BESOINS EN MATIERES PREMIERES POUR UNE TONNE DE PAPIER

	Qualité courante	Recyclé
LE BOIS	 15 à 20 arbres, soit 2000 kilos de bois	 du vieux papier
L'EAU	 jusqu'à 200.000 litres	 jusqu'à 2000 litres
L'ENERGIE	 5000 Kwh (7500 pour du papier de première qualité)	 moins de 2500 Kwh

Selon les données d'"Environnement", 2/85.

AGENDA

Du
Samedi 15 mars
au
Dimanche 23 mars

Salon des Vacances au Heysel
Exposition "Grottes en péril"
de la CNPSS dans la section
Salon de la Montagne

grâce à Extrême Sport

Dimanche 16 mars

10 h : Assemblée Générale de la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques.

11 h : Assemblée Générale de la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains.

PRATIQUE

Prêt de matériel:

La CNPSS prête gracieusement à ses membres du matériel documentaire et/ou didactique relatif au milieu souterrain: expo itinérante, films, vidéocassettes, diapos...

Sur demande, vous pouvez obtenir la liste de ce matériel, complétée d'un bref aperçu du contenu.

En page 10, vous trouverez la présentation du dernier arrivé: le montage audio-visuel.

Bibliothèque:

En outre, la CNPSS met à votre

disposition sur demande une documentation spécifique. Les documents peuvent être consultés sur place ou vous être envoyés.

"Magasin":

Des brochures relatives au milieu souterrain, au karst, à l'eau, aux grottes (leur formation, l'écosystème qu'elles constituent), sont en vente à la permanence ou peuvent vous être envoyés. Vous pouvez aussi vous procurer des affiches et autocollants. Une liste complète de ces publications avec un

bref résumé de leur contenu vous sera expédiée sur simple demande.

Mais, sans attendre, nous vous annonçons que le dernier-né de la CNPSS est arrivé! Il s'agit d'un fascicule de douze pages baptisé "Les Grottes". On y parle de la formation des grottes, de leur localisation en Belgique et dans le monde, de la vie qui y règne, du rôle des cavités pour l'homme... Vous pouvez vous procurer ce document de synthèse à la CNPSS



L'Echo de l'EGOUT

périodique d'information commun à

la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques

et à ses associations-membres régionales

la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains
et la Commission Bruxelloise d'Etude et de Protection des Sites Souterrains

**Secrétariat permanent: rue des Erables, 19
1040 Bruxelles
02/648 01 89**

Rédaction: Pascale LAHOGUE et Sabine RICHELOT

Mise en page: Sabine RICHELOT et Catherine PATRIS

Graphisme: Alain BAUDRY

Dactylographie: Catherine PATRIS

Editeur responsable: Claude DE BROYER

* Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

* Les articles paraissant dans l'Echo de l'Egout sont "reproduction souhaitée", moyennant la citation exacte et complète de la source et de l'auteur.

L'Echo de l'Egout est publié avec l'aide de la Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles et grâce à l'aimable collaboration de Pierre Wattécamps, imprimeur.

Cotisations annuelles:

abonnement au périodique: 200 francs.

Cotisation individuelle (abonnement Echo de l'Egout, prêt de films, vidéos et documentation...): 200 francs.

Cotisation club / association / école: 800 francs.

Cette cotisation donne droit à une série d'abonnements, au prêt de matériel didactique, de films et vidéos, à un service de conférence et enfin au prêt gratuit de l'exposition "Grottes en Péril".

Cotisation de soutien: 1000 francs (déductibles d'impôt).

**A VERSER AU COMPTE: 068-0439320_34 de la
CNPSS, asbl**